

Journée d'accueil des nouveaux internes de Médecine Générale d'Île-de-France

Le Bureau des Internes (BDI) de l'AP-HP

Marlène LEPAGE, Responsable du bureau des internes – Siège AP-HP

Vendredi 29 septembre 2023





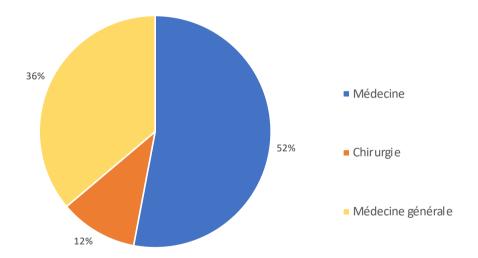


A l'issue des choix

>>

Promotion 2023:

- -597 nouveaux internes
- -37 % des internes de médecine



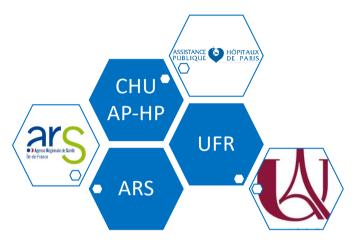


(P)

Avant la prise de fonctions

}}

☐ Choix post-ECN



- ☐ Inscription administrative auprès du CHU
- ☐ Inscription universitaire auprès de la Faculté
- ☐ Choix de stage ARS
 - Changement tous les 6 mois
 - Très nombreuses possibilités et découverte de différents modes d'exercice
 - Procédure de choix dématérialisée





Trois phases de l'internat

Exemple de DES

Spécialité	Nombre de semestres											
Chirurgie pédiatrique	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Hématologie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Dermatologie et vénérologie	1	2	3	4	5	6	7	8				
Médecine générale	1	2	3	4	5	6	7	8				

□ Légende

	Phase SOCLE
	Phase d'APPROFONDISSEMENT
	Phase de CONSOLIDATION = Dr Junior





Constitution de votre dossier

- Les prochaines étapes
 - Constitution du dossier administratif

Pour constituer votre dossier administratif, vous devez vous connecter sur le lien suivant :

https://demarches.adullact.org/commencer/votrerentree-de-novembre-2023-etudiants-de-3e-cyc

A retourner avant le 12 octobre 2023

Indispensable pour la 1ère paie de novembre

Choix de stage et affectation





Obligations de service

-) 🔾 10 demi-journées par semaine
 - -8 en stage
 - -2 consacrées à la formation

Congés

- Congés annuels: 30 jours ouvrables (du lundi au samedi compris) sur l'année universitaire
- ☐ Congés maladie, accident du travail, congés maternité et paternité

Invalidation du semestre

- Invalidation administrative : si absence supérieure à 61 jours
- Invalidation pédagogique : sur proposition du chef de service, avec discussion obligatoire avec le coordonnateur et le Doyen





Stages hors subdivision

>>

- ☐ Stage inter-région : Province et DROM COM
 - -À partir de 2 semestres validés
 - Limité à 2 semestres pour la phase d'approfondissement
 - -Possible pendant la phase de consolidation
- ☐ Stage à l'étranger
 - ■À partir de 4 semestres validés
 - Limité à 2 semestres pour la phase d'approfondissement
 - -Pas possible pendant la phase de consolidation





Disponibilité

>>

Motif	Ancienneté validation exigée	Durée de la disponibilité			
Convenances personnelles	1 an	6 mois ou dans la limite d'un an, renouvelable une fois			
Études ou recherches présentant un intérêt général	6 mois	Un an, renouvelable une fois Conservation du rang de classement pour les choix de stage			
Thèse	6 mois	3 ans Prolongation d'une année avec accord du coordonnateur de la spécialité			
Stage de formation et de perfectionnement (en France ou à l'étranger)	6 mois	Un an, renouvelable une fois			
Maladie grave du conjoint, d'un enfant ou ascendant	Aucune	Pas de durée			

Pensez à informer votre département de MG / Coordination





Emoluments <u>AVANT</u> prélèvement à la

SOU		Montant BRUT /*	Montant NET * estimatif
1er éch	nelon	2 136,59 €	1 746,80 €
2ème é	echelon	2 309,67 €	1 887,52 €
3ème é	echelon	2 451,57 €	1 994,77 €
4ème é	chelon	2 632,92 €	2 142,22 €

^{*} Indemnités logement et nourriture comprises

Indemnités

- Indemnité forfaitaire d'hébergement : 300 € brut mensuel si au moins un terrains de stage est situé dans une Zone d'intervention prioritaire (ZIP) ou dans une Zone d'action complémentaire (ZAC)
- Indemnité forfaitaire de transport : 130 € brut mensuel si distance > 15km entre le siège de l'AP-HP et le lieu de stage ET entre le lieu de stage et le domicile
- ▶ <u>Transports</u> : prise en charge partiel du titre de transport ou forfait mobilité durable

Permanence des soins - montant d'une garde

- **156,53 € BRUT (nuit)**
- ▶ 171,24 € BRUT (dimanche et JF)





Livret des internes

Livrets des internes

- Édité chaque année en version dématérialisée
- Adressé par mail, par le BDI
- Source d'informations : situation administrative, rémunération, arrêts maladie, disponibilités, etc...







))

Pour toutes questions: bdi.aphp.sap@aphp.fr

Excellente rentrée

